

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Jean-Louis-Barnabé Objois, marchand tailleur à Momignies.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Louis-Barnabé Objois, est né à Froidestrès (département de l'Aisne), le 12 pluviôse an IX.

Le 20 janvier 1823, il a contracté mariage avec une Belge ; après avoir satisfait en France aux lois sur le recrutement, il a fixé sa résidence et celle de sa famille dans la commune de Momignies, qu'il habite depuis 1828, et où il exerce sa profession de marchand tailleur.

Il est père de 12 enfants, dont 9 sont nés en Belgique.

Il possède quelques propriétés dans la commune de Momignies.

Les autorités consultées sur la demande en naturalisation ordinaire du sieur Objois, estiment qu'il y a lieu de l'accueillir favorablement.

Le rapporteur,
J. MALOU.

Le président,
J. MAERTENS.